

vœux pour que le peuple de Bagdad prospère à l'ombre d'institutions en harmonie avec les lois sacrées et l'idéal de la race ».

Les Yougoslaves et leur branche dalmate devraient-ils donc subir un traitement inférieur à celui que les Prussiens et les Autrichiens promettaient aux Sleswigois ? Et les compatriotes de saint Jérôme, de Tommaseo et de Goundoulitch seraient-ils inférieurs aux Arabes de la Mésopotamie ? La proclamation de Sir Stanley Maude ne trouverait-elle donc pas son application au delà des rives du Tigre ; et un peuple adriatique, chrétien et démocrate, n'en devrait-il donc pas bénéficier ?

Mais, dans le cas actuel, il ne s'agit pas seulement d'une application du principe de nationalité. Ce respect de la volonté nationale se complique et se fortifie de l'impérieuse nécessité d'en finir pour toujours avec les idées de partage de la presqu'île balkanique, dont le rivage oriental de l'Adriatique est un élément essentiel et indivisible.

L'intérêt de l'Europe à une solution radicale du problème du slavisme sud-oriental sur la base du respect de la volonté nationale peut aisément se résumer en quelques points fondamentaux et à l'abri de toute contestation. L'Europe anti-germanique ne peut vouloir laisser s'établir de nouvelles causes de conflit dans ce même triangle illyrique où un système d'oppression pour des buts de politique impéria-